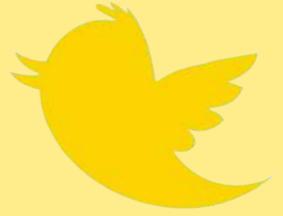




Mars 2017

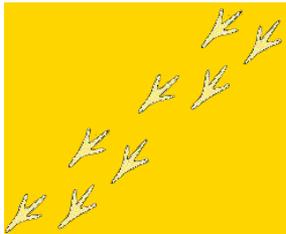


www.roche-lez-beaupre.fr

ROCHE INFOS

Bulletin d'information

Municipalité de Roche-Lez-Beaupré



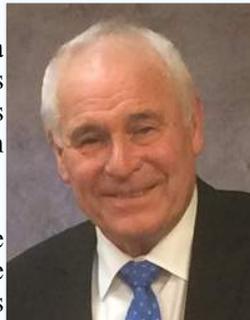
**Horaires d'ouverture
du secrétariat de mairie :
du lundi au vendredi de 14h à 18h
et le samedi de 9h à 12h**

Mot du Maire

Chers Rochoises et Rochois,

Le mois de mars est traditionnellement consacré à la préparation du budget. Chaque commission étudie les projets chiffrés qu'elle souhaite voir réaliser. Cependant, les finances communales étant limitées, des choix seront opérés lors d'un débat budgétaire.

Tous les projets ne peuvent hélas voir le jour, mais je m'attache à trouver le meilleur compromis entre l'urgent, le nécessaire et l'indispensable. Les choix d'investissement vous seront présentés lors du prochain bulletin.



Depuis le 1er janvier 2017, les produits phytosanitaires sont interdits. Les techniques nouvelles ne permettent pas un entretien aussi rapide et efficace que le désherbant total ; il faudra donc sans doute s'habituer à des talus et des caniveaux plus enherbés que par le passé.

Chaque riverain pourrait également prendre en charge les abords du domaine public proche de sa propriété.

Les travaux d'assainissement de la rue de la Barre ont commencé courant février ; dans l'intérêt de tous, soyez compréhensifs vis à vis des gênes qui peuvent être occasionnées. Pendant la durée des travaux, l'entreprise fait son possible afin d'éviter les désagréments.

Vous avez pu constater la fermeture du Petit Casino sur la place Fertet ; la Société a considéré que la viabilité économique de cette superette n'était plus assurée et a donc décidé de ne pas renouveler le bail échu en mars 2017. Nous ne pouvons que déplorer cette situation indépendante de la volonté de la commune.

*Le Maire,
Jacques KRIEGER*

Dates à retenir

- Mercredi 1er mars : **ludothèque**, salle Lumière de 9h à 12h
- Lundi 13 mars : **Conseil municipal**, à la mairie à 19h
- Samedi 18 mars : **marché des producteurs** Place Pasteur de 8h30 à 12h

CCAS : A la rencontre des aînés



Lancée en 2015, l'enquête "Mona Lisa" avait permis d'établir un lien avec les seniors, de connaître leurs attentes, leurs souhaits en vue de briser la solitude, de meubler leurs temps libres et de jeter des ponts avec d'autres ; en un mot, de créer du lien social.

C'est pourquoi en 2016, plusieurs rencontres ont eu lieu à Roche, comme une promenade dans les bois pour connaître la forêt et ses hôtes, identifier les espèces d'arbres, la visite d'une distillerie dans le Haut-Doubs etc.

Cette année encore, ceux qui le désirent sont invités à se retrouver à la **salle du Bar, le mardi 14 mars à 18 heures** pour faire part de leurs désirs de participer à des manifestations sportives ou culturelles, faire du tourisme ou des sorties diverses, pratiquer des arts créatifs, voir d'autres personnes etc. L'avis et les suggestions de tous seront les bienvenus.

Sachez dès à présent qu'un "Printemps du jeu" intergénérationnel se tiendra à Roche le samedi 6 mai.

Cette rencontre est organisée par l'UFCV, le CCAS et la Commune.

Nous vous attendons !



Les Restos du coeur

Parce qu'il y en a qui restent sur la touche,
Parce que nous ne sommes pas tous égaux devant la précarité,
Parce qu'il faut prouver que la solidarité n'est pas un vain mot,
Parce que tout le monde a du coeur,
la collecte pour les Restos du Coeur s'adresse à tous

SANS COLUCHE,
LES RESTOS DU COEUR
N'EXISTERAIENT PAS

SANS VOUS,
ILS N'EXISTERAIENT PLUS

AIDEZ LES RESTOS
FAITES UN DON

**Elle aura lieu les vendredi 10 mars et
samedi 11 mars 2017
au magasin Super U de Roche
de 8h30 à 19h30**



Merci par avance pour votre générosité !

Temps d'Activité Périscolaire



Encore appelé "TAP" en langage courant. Ils ont été mis en oeuvre suite à la réforme Peillon, dite des "rythmes scolaires".

Ce sont des activités qui se déroulent en-dehors des locaux scolaires pour la plupart et après les cours de l'après-midi. Dans notre commune, c'est l'UFCV qui les gère, comme cet organisme gère la garderie du matin, du midi et du soir ainsi que la gestion de la cantine et le centre de loisirs le mercredi après-midi et durant les vacances.

Depuis la rentrée de septembre 2016, il y a environ 110 enfants, dont 35 de maternelle, qui participent à ces TAP les mardis et jeudis de 15h40 à 17h10 et se répartissent en neuf groupes d'activités, chacun encadré par un moniteur ou une monitrice.

Ces activités changent toutes les six semaines, c'est-à-dire après chaque temps de vacances et pour l'instant les enfants peuvent s'initier à l'art du cirque, aux jeux de société, au bricolage, à la chimie, à l'athlétisme, à la zumba, aux mime et marionnettes etc.



Les enfants pratiquent ces activités dans les différentes salles de la Maison des Jeunes, à la salle de catéchisme ou à l'école maternelle.

Du nouveau au parc

Faire de la balançoire, glisser sur le toboggan, jouer de la musique assis sur un banc, prendre le goûter après l'école ... le parc de l'Europe, situé entre la mairie et la gare, attire tout au long de l'année de nombreux Rochois.



Enfants, ados, parents, grands-parents, nounous ... chacun aime venir passer un moment entre amis ou en famille au parc de l'Europe.

Cette année, une table de pique-nique spéciale enfant a été installée pour le plaisir des plus petits.

Comité des fêtes



**L'Assemblée générale du
Comité des fêtes aura lieu le
dimanche 19 mars à 11h00
à la salle Jouffroy d'Abbans.**

Vous êtes tous les bienvenus !

IMPORTANT :

Différents postes sont à pourvoir au bureau du Comité ; de nouveaux bénévoles voulant s'impliquer au sein du Comité seraient les bienvenus.

Le Comité des fêtes est également à la recherche de bénévoles pour aider lors des différentes manifestations.

Petits travaux

Le Conseil Départemental a effectué, courant février, des travaux le long de la RD 683, à la sortie de Roche, direction Besançon.

Le talus, dans lequel coule les eaux pluviales, s'était creusé et présentait un danger pour la solidité des routes situées de chaque côté de celui-ci (Route Nationale et rue de Terre Rouge).

En effet, lors de fortes pluies, la force de l'eau provoque des tourbillons qui creusent le sous-sol. Pour endiguer ce phénomène, un caniveau a été façonné et bétonné de façon à canaliser les eaux pluviales.



Les travaux ont eu lieu entre la Route Nationale et la rue de Terre Rouge, au niveau de l'arrêt Ginko "ZI" ; arrêt qui avait d'ailleurs été condamné le temps des travaux.

Carte nationale d'identité

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.

Néanmoins, si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. Même si la date de validité inscrite sur votre carte d'identité est dépassée, elle est toujours valable sur le sol français et ne pourra vous être refaites.

Toutefois, si vous avez un voyage à l'étranger de prévu et que votre carte d'identité est périmée, il vous sera possible de faire une demande de renouvellement ; il faudra alors fournir un justificatif de votre voyage (réservation d'hotel, attestation du voyageur, facture d'achat de billets d'avion ou de train ...)

Notez bien que cette prolongation ne s'applique pas aux cartes d'identité pour les personnes mineures.

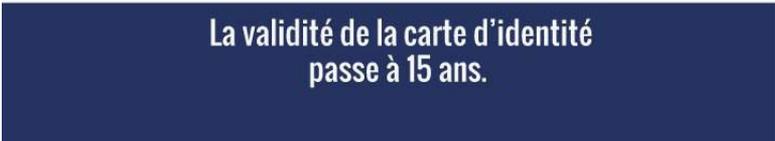
Pour refaire une carte d'identité, vous devez vous présenter en mairie muni de deux photos d'identité, d'un justificatif de domicile et de votre carte d'identité. Les femmes mariées qui portent le nom de leur mari doivent également apporter leur livret de famille.

Si vous avez perdu votre carte d'identité, pour la refaire, il faudra produire une copie d'acte de naissance original de moins de 3 mois, un document avec photo (carte vitale, permis de conduire, carte de bus ...) et 25 € en timbres fiscaux.

Enfin, la personne concernée par la demande de carte d'identité doit se présenter en mairie elle-même car une prise d'empreinte sera nécessaire.



10+5ans



La validité de la carte d'identité
passe à 15 ans.

A vélo, le casque devient obligatoire

Dès le 22 mars 2017, les enfants de moins de 12 ans devront porter un casque à vélo, qu'ils soient conducteurs ou passagers.

Encourager l'apprentissage du vélo comme activité physique - excellente pour la santé - nécessite, dès le plus jeune âge, d'adopter les bonnes habitudes de sécurité.

Adultes, si vous encouragez vos enfants à pratiquer le vélo, montrez l'exemple !

S'équiper et choisir des équipements de sécurité individuels adaptés, dont le casque à vélo, doit s'apprendre dès le plus jeune âge. Et c'est bien souvent au travers de l'exemple de leurs parents que les enfants apprennent ou non à s'équiper. À cet égard, il a été constaté que les parents d'enfant équipé de casque sont enclins à en porter déjà un eux-mêmes. Les enfants à vélo doivent donc porter un casque, à plus forte raison parce qu'ils sont inexpérimentés.

Le casque : une protection des risques de blessure à la tête en cas de chute

Les chocs à la tête chez les jeunes enfants peuvent causer des traumatismes plus graves que chez les adultes ou adolescents. Le casque diminue le risque de blessure sérieuse à la tête de 70%, le risque de blessure mineure de 31% et le risque de blessure au visage de 28%. Une étude récente confirme et quantifie le risque de lésions neurologiques dans la tête de l'enfant de 6 ans casquée et non casquée. Le port du casque diminue drastiquement le risque de perte de connaissance : à plus de 10 km/h, il passe de 98% dans le cas d'une tête non casquée à 0,1% pour une tête casquée.

La responsabilité de l'adulte est engagée

Si un adulte transporte à vélo un enfant passager non casqué ou accompagne un groupe d'enfants non protégés, il risque une amende de quatrième classe (90 euros).



Un acte de malveillance ?

Dans la nuit du samedi 21 au dimanche 22 janvier, un incendie a ravagé le chalet de chasse, qu'on appelait encore "la cabane des chasseurs", en forêt de Novillars. Il n'en reste rien. Une enquête de gendarmerie a été diligentée et des premières constatations il ressortirait que cet incendie est volontaire, qu'il s'agirait d'un acte de vandalisme gratuit.

Ce chalet, édifié en 1994 à partir de deux mobil homes en provenance des jeux olympiques d'Albertville, lorsque Jacques Girardin était président de l'AICA Roche/Novillars (Association Intercommunale de Chasse Agréée), avait une superficie totale de 30 m². Ultérieurement, sous la présidence de Jean-Pierre Faivre, une extension de menuiserie et de charpente a été réalisée en 2003, avec un auvent et un abri de dépeçage du gibier.

Ce chalet permettait à tous les chasseurs de Roche et de Novillars de se retrouver dans une ambiance de convivialité pour partager des instants d'échange et des repas.

Cette cabane réduite en cendres avait succédé à celle bâtie dans les bois de Roche, à présent démolie.



Avant



.... après !

Ligue contre le cancer : Une rose ... un espoir

Comme chaque année, une vente de roses est organisée en faveur de la ligue de Franche-Comté contre le cancer. Elle aura lieu :

le samedi 18 mars 2017
au magasin Super U de Roche
à partir de 8h30



Que chacun de vous soit remercié par avance pour sa générosité qui permettra de poursuivre les recherches et les essais de nouvelles thérapies pour lutter contre cette terrible maladie qui peut atteindre tout un chacun quels que soient son âge et ses conditions de vie.

Culte : Paroisse de Beaupré

Mercredi des Cendres 1er mars : à 19h, messe à Thise

Dimanche 5 mars : à 10h30, messe à Thise

Mardi 7 mars : à 10h45, temps de prière à Roche-lez-Beaupré

Samedi 11 mars : à 18h, messe à Thise

Dimanche 12 mars : à 10h30, messe à Thise

Dimanche 19 mars : à 10h30, messe des Familles à Thise

Samedi 25 mars : à 18h, messe à Thise

Dimanche 26 mars : à 10h30, messe à Chalèze



Etat Civil

Naissances

Timéo BOUSSARD le 21 janvier 2017
Inès BOUADMA le 24 janvier 2017



Toutes nos félicitations aux parents !

Décès

Ghislaine DEL ZOTTO le 14 janvier 2017 à 66 ans.
Michelle JANCON le 23 janvier 2017 à 86 ans
Gérard LAVIE le 8 février 2017 à 64 ans

Nos pensées accompagnent leur famille.



Comité de jumelage Santa Brigida / Roche-lez-Beaupré

Fête de la « Befana »

Les enfants du Centre de Loisirs ont accueilli en janvier les sorcières avec un peu d'appréhension mais beaucoup de plaisir. Ils ont écouté les contes et chants de la légende italienne autour d'un goûter. Merci aux sorcières.

Repas annuel

Nous nous sommes retrouvés nombreux à notre repas annuel dans une ambiance de fête. Les convives ont apprécié le repas préparé par les bénévoles de notre comité. Merci à tous les participants ainsi qu'aux bénévoles.

XXème anniversaire du jumelage :

Nous nous réjouissons d'accueillir dans notre village 80 à 90 italiens les **19, 20 et 21 mai 2017**.

Les préparatifs commencent « bon train ». Nous vous sollicitons pour l'accueil et l'hébergement selon document joint.

Pour faciliter l'organisation nous vous remercions de **déposer votre réponse en Mairie avant le 31 mars**.

Les enfants de nos deux villages inaugureront un arboretum composé de 10 arbres, objet de notre projet européen, dont l'implantation est prévue en amont du terrain intergénérationnel au lieu dit « les Vaux ».

Il y aura une douzaine d'enfants de Santa Brigida et nous souhaitons que des enfants de nos écoles s'investissent pour les accompagner dans la journée lors des différentes activités selon le programme qui sera joint au bulletin municipal d'avril.

Un groupe d'enfants du Centre de Loisirs participe actuellement à une initiation ludique à la langue italienne. Des places sont encore disponibles.

Le Comité de Jumelage sollicite également les bonnes volontés susceptibles de nous aider ponctuellement à la préparation de cet événement. Tél. à contacter : 09.51.47.26.67 ou déposer votre demande dans la boîte du comité en Mairie.



Elite Karaté Rochois

La 15 janvier dernier a eu lieu la première compétition de la saison. Cette compétition était divisée en deux :

1. Coupe du Doubs pour les poussins, pupilles et benjamins :

Catégorie poussins

Ali Ouchache, médaille d'argent
Elwan Augis-Guerin, médaille de bronze
Yanis Munier, médaille de bronze

Catégorie pupilles

Tahina Lasimant, médaille de bronze
Clément Husy, médaille d'argent

Catégorie benjamins

Evan Chamero, médaille de bronze

2. Championnat du Doubs pour les minimes et cadets :

Catégorie minimes

Lola Akambo Yandza, médaille de bronze

Catégorie cadets

Lenny Mougine-Chene, médaille d'argent

Prochaines compétitions :

- championnat de Franche-Comté minimes, cadets le 18 février à Héricourt
- coupe de Franche-Comté poussins, pupilles, benjamins le 19 février à Héricourt



Assemblée Générale du Loisirs Club Rochois



Le 27 Janvier dernier, plus de 140 personnes ont participé, en présence du Maire de Roche-lez-Beaupré, à l'Assemblée Générale du Loisirs Club Rochois.

Avant la présentation de la situation financière et du bilan des activités de l'année 2016 par les responsables des différentes sections, le Président a exprimé sa satisfaction en constatant que le nombre des adhésions enregistré en 2016 a compensé les quelques non-renouvellements d'adhésions et le nombre important de décès survenus au cours de cette même année.



Il a ensuite rappelé toutes les activités traditionnelles du Club, qu'elles soient hebdomadaires ou ponctuelles telles les voyages, les nombreux repas organisés auxquels les adhérents participent en grand nombre.

Avant de clore la réunion, les adhérents ont procédé à une élection, à bulletin secret, afin de pourvoir les 4 postes vacants au sein du Conseil d'Administration, 5 candidats s'étant présentés.

Selon une tradition bien établie, l'après-midi s'est terminé par la dégustation de la galette des Rois.

A la suite de cette Assemblée Générale, le Conseil d'Administration s'est réuni le 1er Février pour décider de la composition du bureau. Ont ainsi été réélus :

Président	: Jean Pierre CONTAL
Vice Président	: André DA RIVA
Trésorière	: Renée DELIGNY
Trésorière adjointe	: Denise PAQUIEZ
Secrétaire	: Annie DAVID
Secrétaire adjointe	: Madeleine ROUSSEAU

Membres	Jean-Claude BOUGUET
	Dominique CONTAL
	Christiane KREA
	Yves MAISIER
	Daniel PEQUIGNOT
	André ROY

Loisirs Club Rochois

Avec la nouvelle année, le Loisirs Club Rochois a repris ses activités traditionnelles.

Ainsi, le dimanche 5 Février dernier, le L.C.R. a organisé un loto pour ses membres et leurs amis.

Près de 90 personnes ont bravé la pluie pour participer à ce divertissement qui s'est déroulé salle lumière à Roche-lez-Beaupré.

Comme d'habitude, de nombreux lots et bons d'achat ont été remportés au cours des quatorze parties disputées dans une ambiance amicale.

Pendant les arrêts de jeu, les gourmands se sont régalés avec les délicieuses pâtisseries confectionnées ou apportées par des participantes.

L'après-midi s'est achevé aux environ de 18h, à l'issue de la « partie du président » où le gros lot, un téléviseur, a été remis à un heureux gagnant.



ERN : Entente Roche Novillars

Samedi 18 mars 2017 à 20h00

Salle municipale à Novillars

Loto géant

organisé par le club de foot de Roche-Novillars

De nombreux lots à gagner

Ouverture des portes à 18h30

Début des jeux à 20h00

*Réservations et renseignements au
06 03 95 26 37 ou 03 81 25 43 69
ou laboiteaquine2525@gmail.com*



Bibliothèque

A compter du 27 février 2017, les lundis et mercredis de 15h45 à 18h30 et le samedi de 11h à 12h, **Alain Saillard**, qui, après avoir essayé crayon, fusain, sanguine, encre de Chine et aquarelle, s'est concentré sur **l'huile et l'acrylique**, vous propose son exposition « **Fleurs dans tous ses états** ».



L'artiste sera présent à la permanence le mercredi 8 mars 2017.

Deux panneaux seront exposés au cours du mois, proposés par **Terre des Hommes France** (association de solidarité internationale, indépendante de tout parti politique et religion agissant pour le droit à vivre dignes auprès des populations les plus défavorisées) et **l'école primaire de Roche**, représentant des **réalisations au Togo**.

Le Mardi des Mots : Mardis 7 et 21 mars 2017 de 15h45 à 17h15.

Atelier Écriture Adultes : Jeudis 9 et 30 mars 2017 de 17h à 19h.

Club-Lecture : Jeudi 16 mars 2017 de 18h à 19h30 : Hergé croquant Tintin.

Apéritif thématique : Jeudi 23 mars 2017 : « La Route de la Soie, du IV^{ème} avant JC au XV^{ème} siècle : pouvoirs, religions, richesses, savoirs, influences, légendes... Histoire de la voie commerciale la plus mythique du monde » par Philippe Rouinssard.



Retrouvez les résumés et les galeries de photos des expositions et des animations sur le blog **bibliothequerocche.overblog.com**.

Histoire de Roche : Vivre à Roche entre les deux guerres, témoignage de Mauricette Incerti (suite)

Tous les jours je devais laver la chemise bleue de mon père parce qu'il ne mettait pas de tricot de corps. Pour cela, et le reste de la lessive où l'on distinguait bien le blanc de la couleur, nous disposions d'un demi-tonneau rempli d'eau tiède et d'une planche à laver ; et d'une lessiveuse avec champignon que l'on faisait chauffer sur la cuisinière.



Pour le repassage, ma mère utilisait des fers qu'elle faisait chauffer également sur la cuisinière et nous n'avions pas de table à repasser, alors elle repassait sur la table. Pour la couture, nous avions une machine à coudre ; je ne me souviens plus de la marque, mais ce n'était pas une Singer. Ma mère accomplissait des prouesses parce qu'elle n'avait pour faire tourner le ménage (nous étions cinq : mes parents, mes sœurs Yvonne et Jeannette et moi-même) que l'argent qui provenait de la vente du lait. Alors, comme mon père connaissait quelqu'un qui travaillait à la papeterie de Novillars, celui-ci lui rapportait du feutre avec lequel notre mère nous faisait des pèlerines, vous savez, des sortes de capes sans manches, simplement deux ouvertures pour les bras et une capuche, des pantoufles. Pour les robes, on achetait des coupons de tissu à la Coopérative ou au magasin Pygmalion à Besançon et notre mère nous les taillait et les cousait. Mais nous connaissions madame Charpy, l'institutrice, qui avait deux filles : Jeanne et Marcelle. Comme son mari, capitaine, avait été tué à la guerre, elle touchait une bonne pension en plus de son traitement d'institutrice et ses filles avaient de beaux habits. Elle nous en donnait quand elles ne les mettaient plus.

A suivre ...

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER
Conception et rédaction : Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN,
Martine HATT, Pauline LIGIER, Philippe VALLET
Impression ESTIMPRIM - Besançon
mairie@roche-lez-beaupre.fr